



## Séparée mais pas divorcée, RSA?

Par **monique**, le **30/08/2010 à 18:58**

Mon mari est parti de la maison, il vit chez des amis.

On vivait avec son allocation chômage( moi aussi je suis en chômage sans indemnités car j'ai travaillé comme expatriée toute ma vie) Le compte commun est fermé.

Après avoir contacté CAF et demander le RSA j'ai eu des visites à la maison, même à 22 h. Il n'ont pas trouvé mon mari mais ses affaires.

Le dernier de nos enfants , ado, me reproche cette situation et je ne me vois pas "faire le ménage" à la maison, car il espère que son père revienne.

QUELLES DEMARCHES est-ce que je dois faire pour avoir le RSI, le temps de retrouver un emploi?

Merci!

Par **Domil**, le **30/08/2010 à 19:47**

Votre première démarche c'est de faire une requête d'urgence au JAF pour que votre mari soit contraint de vous verser une pension alimentaire afin de subvenir à vos besoins, de verser une pension alimentaire pour l'enfant.

Votre mari est dans l'obligation de subvenir aux besoins du foyer, de vous, de son enfant.

Ensuite, pour le RSA, ils doutent de la réalité de la séparation et qu'elle soit définitive.

Par **marianedu34**, le **31/08/2010 à 10:37**

je suis separee depuis 6 mois et ai demande le divorce j ai rendu le plus vite possible ttes les affaires a mon mari afin d etre liberee resultat j ai eu droit au rsa .Votre fils ne dois pas faire des choix a votre place car c est vous ki vous retrouvez dans l embarras .Faites au plus vite et vous verrez que ce sera tres rapide pour toucher cette somme.Bien a vous

Par **monique**, le **13/09/2010 à 13:24**

Je vous remercie pour les réponses.

Malheureusement, la réalité est toujours nuancée.

Mon mari n'a pas de travail en France( textiles).

J'ai refusé de le suivre à l'étranger, cette fois-ci. Mon fils ne me comprends pas, pour l'instant. Sinon, je suis allée au Tribunal, comme nous savons seulement qu'il se trouve en Australie, sans avoir son adresse, tout prend du temps.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016 à 11:40**

c'est même pas la formule de politesse ici !! c'est incompréhensible ! pas de question ! du grand n'importe quoi en fait !!

Par **doudou0007**, le **06/04/2017 à 18:25**

bonjour je suis tunisienne marié à un français depuis 4 ans mais ça fait 2 ans que je suis en france .je vis un cauchemar avec ce mytomane il ment comme il respire .Quand je suis arrivée g découvert une autre personne et pourtant on est rester un an et demi ensemble avant de nous marier hélas il a bien caché sa vérité ....actuellement je deprime à cause des problèmes qu'il a c un escro et fier de l'être et encourager par sa mère qui est au courant de ses magouilles ....moi j'en ai marre je veux quitter la maison mais je n'ai pas où aller je n'ai personne en france même pas des amis et j'ai jamais travaillé ici .en 2016 g ouvert une entreprise de négoce automobile mais tte les banques ont refusé de m'ouvrir un compte professionnel à cause des antécédents de mon mari qui est affiché à la banque de france .je paye le prix de sa mauvaise réputation .je ne c pas si g le droit à quelques aides si je le quitte en plus g une fille de 5 ans qui est scolarisée ici ( ma fille j l'ai eu avec mon premier mari) .je ne connais pas vraiment la loi ...si quelqu'un peut m'aider svp je suis vraiment perdue en ce moment je subis une pression énorme tous les jours il veut que je quitte la maison moi et ma fille il m'a dit va voir les logements sociaux je pleure matin et soir .en plus depuis de 2 ans on a plus de rapport physique puisque il a eu une maladie et il est devenu impuissant il me reproche beaucoup de choses comme si c de ma faute je me sens morte g plus de vie g perdu mon optimisme je ne fais que réfléchir tous les jours à ce qui nous arrivera moi et ma fille .

Par **Visiteur**, le **06/04/2017 à 19:19**

bonsoir,  
merci d'ouvrir votre propre sujet et éviter de ressortir d'anciennes files.